

**AVIS PUBLIC  
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

L'arrondissement de Saint-Laurent de la Ville de Montréal tiendra une assemblée publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences du **projet de règlement numéro RCA06-08-0020-8**, modifiant le règlement RCA08-08-0020 sur les usages conditionnels, adopté le 5 mai 2015. Cette assemblée aura lieu le **25 mai 2015**, à 19 h, à la salle du conseil de la Mairie d'arrondissement située au 777, boul. Marcel-Laurin, Saint-Laurent.

Le premier projet de règlement numéro **RCA06-08-0020-8** a pour objet de prévoir les critères pour autoriser un usage conditionnel pour la vente au détail accessoire à une entreprise de production et de distribution de produits alimentaires dans la zone I03-035 prévue au Règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage.

Ces dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire et affectent la zone I03-035 délimitée approximativement au nord, par l'emprise ferroviaire de la ligne Deux-Montagnes; au sud, par le boulevard Henri-Bourassa; à l'est, par la ligne latérale est de la propriété sise au 5375, boulevard Henri-Bourassa et à l'ouest, par la ligne latérale ouest de la propriété sise au 5555, boulevard Henri-Bourassa. Une demande peut provenir de la zone I03-035 et de toutes les zones contiguës à celle-ci.

Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement (ou un autre membre du Conseil d'arrondissement désigné) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à leur sujet.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au Bureau du citoyen, aux heures ordinaires de bureau.

Montréal, le 13 mai 2015

Isabelle Bastien avocate  
Secrétaire du conseil d'arrondissement

**PUBLIC NOTICE  
PUBLIC CONSULTATION MEETING**

The Borough of Saint-Laurent of the Ville de Montréal will hold a public consultation meeting in regards to the object and the consequence of **draft by-law number RCA06-08-0020-8** modifying by-law number RCA06-08-0020 on conditional uses, adopted on May 5, 2015. This consultation meeting should be held on **May 25, 2015**, at 7 p.m., at the Council Room located at 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent.

The object of draft by-law number **RCA06-08-0020-8** is to plan criterias to authorize a conditional uses for retail sale to a enterprise of production and distribution of alimentary products in zone I03035 of the by-law number RCA08-08-0001 on zoning.

These provisions are likely to need public approval by referendum and affect zone I03035 approximately delimited to the north by the right-of-way of Deux-Montagnes railway line, to the south by boulevard Henri-Bourassa, to the east by the lateral line of the property located at 5375, boulevard Henri-Bourassa and to the west by the west lateral line of the property located at 5555, boulevard Henri-Bourassa. A request may come from zone I03035 and all the adjacent zones.

During this public meeting, the Mayor of the Borough, (or another Council Member designated), will explain the draft by-law and the consequences of its adoption and will listen to any person who intend to express themselves on this subject.

This draft by-law and the sketch maps are available for consultation at the Citizens' Office, during regular office hours.

Montréal, May 13, 2015

Isabelle Bastien, lawyer  
Secretary of the Borough Council